

Ville de Pully

Municipalité

Direction administration générale,
finances et affaires culturelles

**Préavis No 8 - 2008
au Conseil communal**

AVENIR DU MUSEE DE PULLY

14 mai 2008

Table des matières

1.	OBJET DU PREAVIS.....	1
2.	RAPPEL HISTORIQUE	1
3.	SITUATION EXISTANTE	4
4.	ACTIVITE DU MUSEE DANS LA POLITIQUE CULTURELLE REGIONALE.....	4
5.	DONNEES FINANCIERES	5
6.	COMPARAISONS	8
7.	SYNTHESE DE L'ETUDE	11
8.	REFLEXION DU GROUPE DE TRAVAIL	12
9.	PRIVATISATION OU TRANSFORMATION EN GALERIE D'ART. 14	
10.	CONCLUSIONS.....	18

MUSEE DE PULLY

1. OBJET DU PREAVIS

Le 31 décembre 2007, Madame Claire-Lise Bouaïche-Margot, conservateur du Musée de Pully, a pris sa retraite. La Municipalité a saisi l'opportunité de son départ pour se livrer à une étude exhaustive de l'institution qu'elle a dirigée, ainsi que de l'orientation qu'il conviendrait de donner à ce lieu culturel.

Cette étude a été menée dans l'esprit de mieux cadrer toute approche budgétaire sous les angles de la priorité et de la nécessité.

La Municipalité a constitué un groupe de travail chargé d'analyser la problématique et de livrer des conclusions. Les 11 juillet, 29 août, 19 et 24 septembre 2007, le groupe s'est réuni pour consulter huit personnalités du monde des beaux-arts. Chacune s'est exprimée durant une heure en répondant aux questions des membres de la commission. Cette dernière était composée de :

- Monsieur Jean-François Thonney, syndic,
- Monsieur Gil Reichen, conseiller municipal,
- Madame Corinne Martin, secrétaire municipale,
- Madame Carole Schwander, cheffe du personnel,
- Monsieur Jean-Pierre Althaus, chef du service des Affaires culturelles et directeur de l'Octogone,
- Monsieur Laurent Delaloye, président de l'Association des Musées de Pully.

2. RAPPEL HISTORIQUE

Origine du Musée de Pully

En 1940, Monsieur et Madame Hermann et Jennie Lührs-Patterson, propriétaires d'une maison vigneronne à la rue du Midi 20 (aujourd'hui rebaptisée chemin Davel), ont fait don à la Ville de Pully de leur demeure, à condition qu'un musée y soit installé. Cette maison et sa voisine, où a habité l'écrivain C. F. Ramuz, sont actuellement classées monuments historiques.

Le Musée de Pully a été inauguré le 20 novembre 1949.

Les conservateurs successifs

Dès 1949, le neveu du peintre Félix Vallotton, Monsieur Maxime Vallotton, en a été le premier conservateur. Sous son impulsion, cette institution a commencé à constituer une collection d'œuvres qui n'a cessé de s'enrichir jusqu'à aujourd'hui.

De 1968 à 1985, Madame Suzanne Pilet, diplômée de l'Ecole du Louvre, s'est acquittée de la fonction de conservateur. Sous sa direction, l'orientation artistique du Musée est devenue plus picturale.

En 1985, Madame Claire-Lise Bouaïche-Margot, diplômée de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts et de l'Académie Royale de Copenhague, a succédé à Madame Suzanne Pilet. Son arrivée à la direction du Musée de Pully a orienté ce dernier vers une ouverture sur le monde en général et culturel en particulier.

Travaux

En 1966, l'intérieur du bâtiment a été transformé et rénové

En 1968, des travaux ont permis la réfection extérieure du bâtiment, la surélévation de l'annexe et l'aménagement d'un local d'exposition au premier et au second niveaux.

En 1980, le Musée de Pully a bénéficié de nouvelles transformations.

En 1989, les installations électriques ont été modernisées. Des systèmes de sécurité ont été posés et un appartement a été créé au dernier étage de l'immeuble Davel 2.

En 1991, le bâtiment a été agrandi pour répondre aux critères qui le désignent comme un musée de taille moyenne avec des surfaces correspondant aux centres d'expositions moyens suisses (soit entre 750 et 1'500 mètres carrés). Ce « nouveau Musée » a ouvert ses portes le 10 juin 1991.

Extraits de presse

Tout au long de ses années d'activité, le Musée de Pully a beaucoup fait parler de lui. Voici une sélection d'extraits de presse puisée dans les archives de l'institution :

Le 26 février 1996, « 24 Heures » a insisté sur la vocation régionale de ce lieu culturel : « Même pour un musée de taille modeste, l'histoire s'écrit aussi au présent. Celui de Pully l'a bien compris, qui a à cœur de constituer, dans la mesure de ses (petits) moyens, une collection d'œuvres contemporaines ayant – vocation régionale de l'institution oblige – un lien avec Pully ». Le quotidien lausannois a ajouté : « Histoire de montrer que son engagement pour « ses » artistes se joue sur le long terme et suit le développement du travail en cours, le musée a remplacé les achats récents qu'il leur a faits dans les ensembles plus larges, où les pièces les plus anciennes remontent parfois à plus de quarante ans ».

La revue « Cimaïses » d'août 1997 a vanté une exposition organisée autour de deux célèbres auteurs vaudois : « L'exposition d'été du Musée de Pully est d'abord consacrée à deux grands écrivains vaudois dont on célèbre les anniversaires, l'un universellement célèbre, Charles-Ferdinand Ramuz, mort à quelques mètres de ce musée il y a cinquante ans, l'autre Gustave Roud, né il y a un siècle. Faire une exposition sur les écrivains ? Des livres, des premières éditions, des manuscrits, des corrections. On trouve cela passionnant, réuni au Musée de Pully : documents émouvants comme les pages pleines de corrections du Règne de l'Esprit malin de Ramuz, ou les précieux livres de Roud – l'un illustré par un artiste comme Jean Lecoultre ».

« Le Régional » du 26 juin 1998 a rappelé opportunément le parcours de l'institution pulliérane : « En 1948, la commune de Pully offrait au musée ses premières œuvres. Durant les cinquante années écoulées, dons et achats ont enrichi cette collection représentative de près d'un siècle d'art à Pully et dans la région ».

Quand le Musée a fêté son cinquantième anniversaire, la presse n'a pas manqué de rappeler l'importance de son rôle. Dans « 24 Heures » du 4 mars 1999, Françoise Jaunin a écrit : « Le grand tournant, lui, n'a même pas dix ans, qui a fait du No 2 du chemin Davel un vrai musée, à vocation régionale toujours mais ouvert vers l'extérieur, soucieux de constituer un patrimoine mais participant aussi à la culture vivante, voué prioritairement aux arts plastiques mais oeuvrant aussi à la conservation et au rayonnement de l'œuvre de Ramuz ».

Le 5 mars 1999, le journal « La Côte » a voulu rendre hommage au rôle de Pully dans le domaine des beaux-arts en évoquant l'histoire de son espace d'expositions : « Bâtisse bourgeoise de la fin du XVIII^e, flanquée d'un jardin, le Musée de Pully s'est ouvert en 1949. Pour son cinquantième, le bâtiment fraîchement rénové, ravalé et équipé, prépare quelques belles expositions. Notamment celle consacrée à Félix Vallotton et à quelques artistes contemporains ».

« Terre et Nature » du 28 juin 2001 a souligné le rôle novateur et original du Musée de Pully en disant par exemple : « Viollier a atteint l'apogée de son art lorsqu'il croquait les paysages et les scènes quotidiennes au bord du Léman. Le Musée de Pully lui rend hommage en dressant une rétrospective de ses œuvres. C'est la première fois en Suisse que l'on peut admirer l'ensemble du travail de Jean Viollier ».

Le 7 juin 2002, « La Chronique de Pully-Lavaux », sous la plume de Georges-A. Nippell, a loué l'effort fait par Pully pour rendre hommage au « plus grand peintre romand du XX^e siècle » : « Après Gisiger et son œuvre sculptée, Claire-Lise Bouaïche-Margot fait fort en ce début d'année en montant, au Musée de Pully, une exposition exceptionnelle de Jacques Berger. »

Dans un article destiné à relater une exposition sur Marius Borgeaud, Pierre Jeanneret a souligné que « d'exposition en exposition, le Musée de Pully –

voué à la conservation du patrimoine comme à la découverte de créateurs contemporains – s’affirme décidément comme un lieu incontournable de l’espace artistique romand. » (21 septembre 2007 – « Gauchebdo »).

Parmi les très nombreuses coupures de presse mettant en exergue la qualité et l’importance du Musée de Pully, citons l’article de Nina Brissot-Carrel qui peut constituer une bonne conclusion par son esprit de synthèse : « Inscrit dans le présent et tourné vers un futur au modernisme affiché, le ravissant Musée de Pully entre dans sa cinquantaine sans l’ombre d’une ride. C’est que, tout au long de son existence, ses conservateurs successifs se sont évertués à lui insuffler des « coups de jeune » ! »

3. SITUATION EXISTANTE

Le Musée de Pully comporte aujourd’hui 14 salles d’exposition, 300 mètres de cimaises et 750 mètres carrés de surface.

Les œuvres de Jacques Berger, Pascal Besson, Marius Borgeaud, Louis Clermont, Jean Cocteau, André Derain, Michel Devrient, Raoul Domenjoz, Hansjörg Gisiger, Jean Lecoultre, Marco Pelligrini, Gilbert Reinhardt, Francine Simonin, Jacques Tyack, Jean Viollier, constituent des ensembles capitaux pour cette institution qui attire environ 3'600 visiteurs par année.

La valeur des collections s’élève en 2008 à CHF 4'570'500 (valeur d'assurance). 2'234 pièces sont inventoriées. Ces dernières ont fait l’objet d’un archivage photographique entre 2004 et 2007.

La « Villa Romaine », vestiges du 1^{er} siècle après Jésus-Christ, constitue un musée site inauguré en 1981. Ce pavillon en hémicycle, orné d’une peinture murale exceptionnelle, a été reconstitué à la suite de travaux subventionnés par l’Etat de Vaud et la Confédération. La « Villa Romaine » et l’organisation de ses visites dépendent du conservateur du Musée de Pully.

4. ACTIVITE DU MUSEE DANS LA POLITIQUE CULTURELLE REGIONALE

Par sa proximité avec la Ville de Lausanne, le Musée de Pully bénéficie de l’apport d’un public citadin et touristique. Ses collections, composées en majorité d’œuvres d’artistes régionaux, lui donnent la mission d’entretenir et de promouvoir un patrimoine cantonal.

Les pouvoirs culturels cantonaux attendent d’un tel musée qu’il ait une mission promotionnelle envers les artistes régionaux du passé, du présent et, par conséquent,

de l'avenir. Ils espèrent voir affermie sa position de pont artistique entre la tradition et l'art de demain.

Si les dons que reçoit le Musée de Pully et les achats effectués augmentent sans cesse sa valeur patrimoniale, son positionnement stratégique reste prometteur. Par la voix du président de l'Association des Musées de Pully, l'institution entend populariser la mise en valeur d'un patrimoine d'envergure cantonale et promouvoir la carrière d'artistes du futur, en envisageant, par exemple, un suivi post-scolaire avec les meilleurs étudiants de l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne).

Le directeur de la Galerie du Chêne, rappelle que la Ville de Pully possède de grands collectionneurs qui aiment leur commune d'origine ou d'adoption. Ils sont susceptibles de faire des donations importantes au Musée de Pully. Il suggère à Pully de prendre exemple sur les musées du Vieux Lausanne, Jenisch, Fondation de l'Hermitage ou du Musée Olympique. Ces institutions ont permis aux donateurs d'être certains que leurs donations seront bien conservées, parfois pour honorer leur propre mémoire, et généralement celle de l'artiste dont les œuvres sont offertes.

C'est aussi dans cet esprit que l'Association des Musées de Pully travaille en tenant compte de l'état aléatoire des finances cantonales et communales. Les musées du Canton de Vaud disposent de très petits budgets d'acquisition d'œuvres d'art et ces moyens ont encore diminué, du fait de la hausse constante des œuvres d'art en Europe et plus particulièrement en Suisse.

Cette activité d'ouverture à la conservation s'inscrit de façon permanente dans une politique culturelle régionale.

5. DONNEES FINANCIERES

Frais de personnel

Les frais de personnel comprennent les charges salariales et sociales des trois postes fixes (équivalant à 1.7 temps plein) ainsi que du personnel occasionnel et auxiliaire. Les charges liées à ce dernier type de collaborateurs représentent environ 30% des frais de personnel. Leurs tâches principales étant la surveillance des locaux alors que le Musée est équipé d'un système de caméras de surveillance, un potentiel d'économies pourrait être réalisé (La Nationale Suisse Assurances précise toutefois qu'un petit musée de trois étages, comme celui de Pully, doit avoir un à deux gardiens pendant les horaires d'ouverture pour être conforme aux exigences).

Frais d'exploitation

Les musées financent leurs frais d'exploitation (imprimés, photocopies, papeterie, etc.) uniquement par le biais de la subvention versée par la Ville de Pully.

Les frais annuels d'exploitation relatifs aux bâtiments occupés par les musées ont varié de CHF 33'000.- à CHF 62'000.- ces cinq dernières années. Ils se sont stabilisés à CHF 44'000.- en 2007.

Revenus d'exploitation

Les entrées payantes perçues par les musées de Pully sont directement comptabilisées dans la comptabilité des musées. Par conséquent, il n'y a aucun revenu relatif aux musées dans les comptes communaux.

Investissements

Libellés		Montants en CHF	
Musée de Pully			
1966	Transformation et rénovation	CHF	490'000.-
	Crédit complémentaire	CHF	180'000.-
1989	Transformation et réaffectation de l'immeuble du Musée	CHF	1'550'000.-
Sous-total		CHF	2'220'000.-
Villa Romaine			
1975-1978	Assainissement de l'enveloppe	CHF	270'000.-
Fin année	Réalisation d'un audiovisuel et divers	CHF	80'000.-
1990	Aménagements muséographiques		
Sous-total		CHF	350'000.-
Total général des investissements		CHF	2'570'000.-

Subventions

Une subvention, qui a été ramenée à CHF 90'500.- en 2006, a permis au Musée d'organiser trois, voire quatre expositions par an. En 2008, cette subvention s'élève à CHF 67'000.-. Elle comprend CHF 20'000.- qui sont consacrés à l'achat d'œuvres.

A cela s'est ajouté une subvention de CHF 80'000.- pour l'archivage photographique du Musée, répartie sur les années 2004 à 2007, à hauteur de CHF 20'000.- par année.

**Résumé de l'analyse des coûts d'exploitation et du bilan du Musée de Pully,
effectuée par la Fiduciaire BDO Visura à Lausanne**

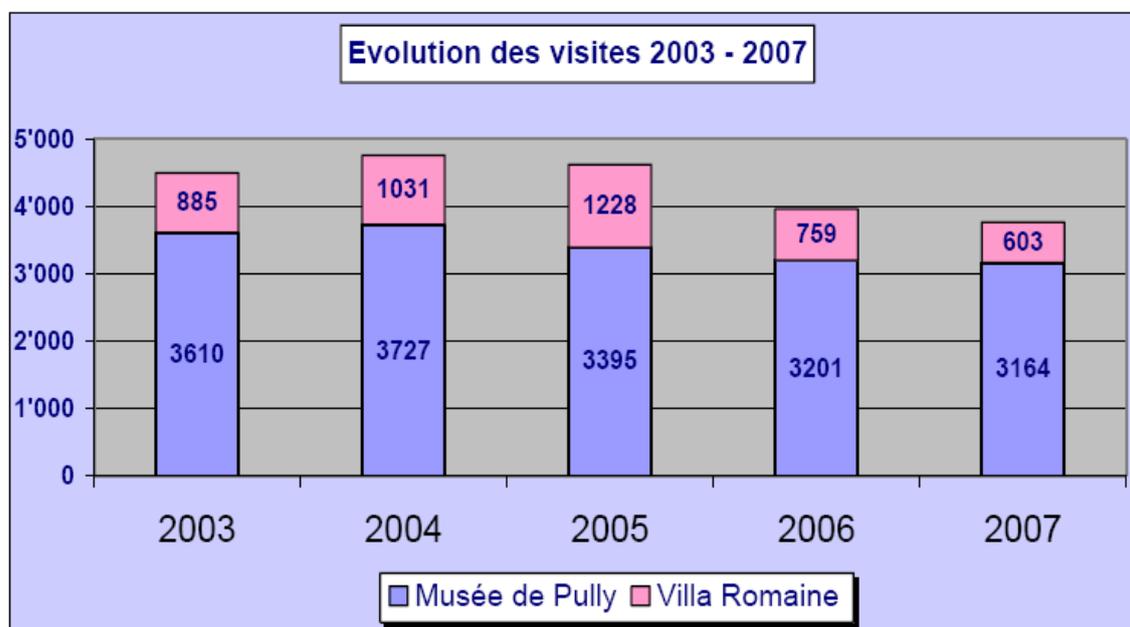
Désignation	2003	2004	2005	2006	2007
Total des produits d'exploitation	57'160.55	106'382.70	136'271.65	114'307.73	119'404.27
Total des charges	-107'477.85	-107'223.15	-144'732.65	-115'970.86	-122'035.75
Résultat de l'exercice (sans salaires et frais bâtiments)	-50'317.30	-840.45	-8'461.00	-1'663.13	-2'631.48
Charges supportées par le dicastère Affaires culturelles et loisirs	-344'179.30	-418'828.05	-401'049.30	-400'152.61	-381'962.05
Charges supportées par le dicastère Domaines et bâtiments	-42'396.31	-33'303.11	-62'199.03	-54'123.77	-44'111.61
Résultat net	-436'892.91	-452'971.61	-471'709.33	-455'939.51	-428'705.14
Amortissement immobilisations	0.00	210.40	5'625.70	3'820.00	2'000.00
Insuffisance de marge d'autofinancement	-436'892.91	-452'761.21	-466'083.63	-452'119.51	-426'705.14

Les produits comprennent la vente de marchandises, les entrées et les produits accessoires.

Les charges tiennent compte de l'achat de marchandises, des frais d'exposition, de l'entretien et des réparations, des amortissements des immobilisations, du coût de l'énergie et des matières consommables, des frais de bureau et d'administration, de la publicité et des frais divers.

Les frais d'exploitation et d'entretien de certains bâtiments et monuments sont rémanents et indépendants de la continuation de l'activité du Musée. Il s'agit notamment des charges liées aux ruines romaines. En effet, celles-ci étant considérées comme un patrimoine historique, elles doivent être entretenues, que l'activité du Musée soit poursuivie ou non. Ces coûts (maintien et entretien du site) représentent une sortie annuelle de liquidités à hauteur de CHF 11'000.- en moyenne. D'autre part, les œuvres appartenant à la Ville de Pully doivent être entreposées, que le Musée les expose ou non, les frais annuels liés au dépôt du parking des Alpes, à savoir CHF 5'000.- en moyenne sont également rémanents.

La source de revenus la plus importante réside dans les entrées payées par les visiteurs. Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de visiteurs (répartis entre le Musée de Pully en tant que tel et la Villa Romaine).



En conclusion, la plupart des paramètres – le fonds de roulement, les revenus, les charges et les sorties de liquidités – abordés au cours des analyses sont d'ordre financier. Ils sont mesurables car leur impact se répercute directement sur les états financiers de la Ville de Pully. En résumé, les activités du Musée engendrent des coûts annuels à hauteur de CHF 425'000.- environ à la communauté pullliérane.

6. COMPARAISONS

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, et plus précisément le service des Affaires culturelles de l'Etat de Vaud, nous a sélectionné trois musées de taille comparable à celui de Pully. Il nous a ensuite communiqué les coûts d'exploitation de ces institutions afin que nous puissions établir une comparaison qui, quoi que nous fassions, reste relative dans son interprétation (chiffres arrondis pour l'année 2007).

Ces trois institutions sont : Le Musée monétaire cantonal, le Musée d'archéologie et d'histoire et le Musée romain d'Avenches.

Eléments	Musée de Pully	Musée monétaire cantonal	Musée d'archéologie et d'histoire	Musée romain d'Avenches
<u>Frais de personnel</u>				
<i>Nombre collaborateurs</i>	<i>3 collaboratrices + auxiliaires</i>	<i>2 collaborateurs + auxiliaires</i>	<i>11 collaborateurs + auxiliaires</i>	<i>6 collaborateurs + auxiliaires</i>
<i>Nombre d'EPT</i>	<i>1.70</i>	<i>2.00</i>	<i>7.90</i>	<i>3.50</i>
Montant (en CHF)	304'200	454'200	1'041'600	492'900
<u>Frais d'exploitation</u>				
Montant (en CHF)	121'000	65'900	268'000	325'000
Total des charges (en CHF)	425'200	520'100	1'309'600	817'900
Charges par EPT (en CHF)	250'118	260'050	165'772	233'686

Remarques

- Si les Musées de Pully ont une Villa Romaine à visiter, le principal bâtiment oriente son activité sur les beaux-arts. Il aurait été absurde de comparer l'équivalent à Lausanne. En effet, le Musée des Beaux-Arts du Palais de Rumine est une institution beaucoup trop importante pour être mise en rapport avec celle de Pully.
- Les charges par EPT sont en corrélation avec le nombre de collaborateurs. La structure qui se rapproche le plus du Musée de Pully est le Musée monétaire cantonal. On peut constater que l'institution pulliérane se situe dans les normes. A noter que le coût des auxiliaires s'élève à quelque CHF 78'000.- pour l'année 2007.
- Les entrées enregistrées au Musée de Pully sont inférieures à celles relevées pour les musées cantonaux (voir tableau ci-après). Cela s'explique par le fait que quatre d'entre eux bénéficient de la dynamique du Palais de Rumine et de sa situation géographique au centre de Lausanne. Il y a aussi moins de personnel à Pully pour rendre la promotion de son musée et de ses expositions plus efficaces.

Chaque employé du Musée de Pully doit être par conséquent plus éclectique qu'ailleurs et maîtriser plus de spécificités. Cela rend le travail individuel plus intéressant, mais le fait de se disperser ne permet sans doute pas de produire un résultat absolument exhaustif dans chaque discipline professionnelle traitée. Un chargé de promotion sera plus efficace qu'un collaborateur qui doit s'occuper à la fois de la promotion, des assurances, des accrochages, de la comptabilité, de la recherche de sponsors, etc. Il faut aussi être conscient que les mesures

d'économie drastiques, appliquées depuis 2004, ont fait baisser la subvention destinée à la promotion et à l'organisation des expositions, ainsi que le pourcentage d'activité du futur conservateur. Malgré ce handicap, il lui sera demandé impérativement de dynamiser l'attractivité du Musée de Pully pour augmenter sérieusement le nombre d'entrées. Il faudra qu'il organise régulièrement des animations pour les enfants et adolescents autour des expositions comme cela se fait déjà dans les autres musées. Il paraît important de créer une bonne dynamique avec la jeunesse et les écoles afin d'ouvrir la sensibilité des jeunes au monde des beaux-arts et leur curiosité pour le Musée de Pully.

Fréquentation des musées cantonaux

Musées	2005	2006	2007
Musée cantonal des beaux-arts	25'913	28'321	24'949
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	13'446	16'296	15'375
Musée monétaire cantonal	7336	8'294	5'641
Musée cantonal de géologie	21'006	28'165	28'637
Espace Arlaud	14'965	27'441	10'571
TOTAL DES VISITEURS	82'666	108'517	85'173

Fréquentation des musées de Pully

Entrées Musée de Pully	2005	2006	2007
Adultes	2'730	2'631	2'879
Enfants	108	302	21
Nuit des musées : Adultes	474	235	236
Nuit des musées : Enfants	83	33	28
TOTAL DES VISITEURS	3'395	3'201	3'164

Entrées Villa Romaine	2005	2006	2007
Adultes	602	297	216
Enfants	220	138	164
Nuit des musées : Adultes	355	223	190
Nuit des musées : Enfants	51	101	33
TOTAL DES VISITEURS	1'228	759	603

7. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Le groupe de travail mentionné sous chiffre 1. a procédé à diverses interviews. Les personnalités consultées par la commission ont été successivement :

- Madame Chantal Prod'Hom, directrice du MUDAC (Musée de design et d'arts appliqués contemporains), ancienne collaboratrice du Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, de la FAE Musée d'art contemporain de Pully et de Fabrica (Benneton, Italie).
- Monsieur Eric Martinet, enseignant en arts visuels et président de Visarte Vaud (Société des artistes visuels).
- Madame Françoise Jaunin, journaliste et critique d'art.
- Madame Nicole Minder, conservateur du Musée national suisse (Château de Prangins), ancien conservateur du Cabinet des estampes à Vevey.
- Monsieur Pascal Besson, artiste-peintre, ancien enseignant en arts plastiques et ancien président de l'Association des Musées de Pully.
- Madame Claire-Lise Bouaïche-Margot, conservateur des Musées de Pully de 1985 à 2007.
- Madame Nane Cailler, directrice de la Galerie Nane Cailler à Pully.
- Madame Edith Carey, conseillère communale à Pully, ancien conservateur au Musée Jenisch de 1987 à 1999.
- Madame Helen Hirsch, directrice du Kunstmuseum de Thun, ancien conservateur de la Kunsthalle Palazzo de Liestal (entretien téléphonique).

Ces professionnels ont livré la synthèse suivante :

Le Musée de Pully a acquis une bonne réputation grâce à ses collections et à ses expositions. Sa collaboration avec les musées lausannois lui a permis de profiter d'une bonne dynamique collective pour se faire connaître encore mieux. Son passé et ses collections constituent des atouts importants pour envisager son avenir.

Cette institution a pris une place dans le cercle des musées vaudois, une position complémentaire qui peut devenir originale. Ce constat et cette perspective font que l'activité du Musée de Pully mérite de perdurer. En outre, sa vie contribue à animer la cité de façon bénéfique pour les commerçants et les habitants.

L'engagement d'un nouveau conservateur, à temps partiel, pour combler le départ de Madame Claire-Lise Bouaïche-Margot, s'avère nécessaire. En principe, un historien d'art, possédant de grandes connaissances dans la muséologie et la gestion des budgets, constitue le profil idéal du candidat. Il doit être capable de positionner l'institution sur un plan vaudois au moins. En se basant sur la ligne donnée par les collections, le futur conservateur pourra osciller dans un concept large, favorisé par une ligne claire et bien définie par sa communication. Une promotion des artistes

régionaux est vivement souhaitée, ainsi qu'une confrontation entre artistes du passé et du présent.

Le budget pour l'organisation d'au moins deux expositions doit être maintenu pour permettre au Musée de Pully de conserver l'efficacité de son activité et de développer son identité régionale. Sur les 700 musées qui appartiennent à l'Association des musées suisses, 500 environ ont moins de trois postes de travail. Le coût des expositions du Musée de Pully a été maîtrisé. Le coût de son personnel correspond de surcroît à celui de la majorité des musées suisses.

8. REFLEXION DU GROUPE DE TRAVAIL

La convergence des points de vue des personnalités consultées démontre que la tradition prévaut et que ses avantages sont validés par les résultats. Des réajustements permettront d'adapter le Musée de Pully aux contraintes financières d'aujourd'hui sans hypothéquer son activité.

8.1 Maintien du Musée de Pully

Le maintien du Musée de Pully se justifie par ses collections importantes et de qualité à conserver et à valoriser. L'institution est d'une valeur reconnue et jouit d'une bonne notoriété. Elle est intégrée dans le circuit des musées lausannois et membre de l'Association des musées suisses (AMS).

8.2 Engagement d'un nouveau conservateur dès que possible

Le remplacement d'un conservateur par des commissaires d'expositions a été jugé à la fois aléatoire et pas forcément plus économique. Un conservateur à la tête du Musée de Pully donne, en revanche, à l'institution qu'il dirige une impulsion bénéfique, une continuité et une cohérence, l'avantage d'une gestion administrative rigoureuse et la garantie de promouvoir une véritable identité régionale du lieu. Il est nécessaire de définir une ligne artistique afin de positionner le Musée de Pully et lui donner un profil clair sur plusieurs années. Cette identité idéale a été résumée au chapitre 4 (pages 4 et 5). Ce travail de développement identitaire incombera au futur conservateur.

8.3 Pourcentage du poste 60% à 80% au moins

Il est préférable d'avoir un nombre restreint d'employés à un pourcentage suffisant. Cela permet une implication complète dans la gestion et une connaissance totale. Un pourcentage suffisamment important attire des candidatures de qualité.

8.4 Profil du poste

Un historien d'art, avec formation en muséologie, sachant rédiger et s'exprimer, constitue le candidat idéal. Ce niveau de formation est indispensable pour que le Musée de Pully soit reconnu par ses pairs. Il s'agit

d'une exigence incontournable pour favoriser des échanges avec d'autres musées et afin de se doter d'une réputation professionnelle à l'échelon cantonal au moins. Le candidat a, par conséquent, une bonne connaissance de l'art vaudois, romand et suisse. Il doit disposer d'un réseau grâce auquel il pourra attirer des sponsors, susciter des dons et procéder à des échanges avec d'autres musées. Il doit encore être capable de véhiculer un message culturel. Une parfaite maîtrise des budgets et du contrôle des comptes est aussi indispensable.

8.5 Positionnement du Musée de Pully

La ligne artistique de base est donnée par les collections existantes. L'identité du lieu doit se construire en contribuant à promouvoir les artistes locaux, vaudois, romands et suisses, ainsi qu'en confrontant ceux du présent avec ceux du passé. Il s'agit de créer des événements destinés à élargir le public par delà celui des vernissages. Il faut éviter d'inviter des créateurs trop jeunes – ou plus précisément trop méconnus – qui n'attirent que leur cercle d'amis.

8.6 Atouts du Musée de Pully vis-à-vis des candidats

Cette institution offre au futur conservateur un espace culturel où il aura la possibilité de mettre son empreinte. Il s'agit là d'un challenge particulièrement intéressant.

8.7 Pistes d'économies

En attendant la mise en place du nouveau conservateur, la Municipalité a décidé de maintenir le même montant que celui prévu actuellement pour l'organisation d'expositions.

Il s'agira par la suite d'examiner la possibilité de ne faire que deux expositions par année au lieu de trois, voire quatre, et de réduire les horaires (jours d'ouverture).

Il faudra voir aussi dans quelle mesure on pourrait diminuer le nombre d'auxiliaires en s'appuyant sur le système de caméras de surveillance.

La réduction du personnel administratif est envisageable par la suppression, à terme, d'un poste.

La perspective de demander aux artistes d'accrocher eux-mêmes leurs œuvres constitue aussi une solution d'économie de frais de personnel. Cette idée doit toutefois être envisagée avec réserve.

Cible d'économie : CHF 125'000.-.

8.8 Administration

Les tâches administratives essentielles d'un musée sont les suivantes :

- maintien et entretien des collections,
- tenue de l'inventaire,
- comptabilité,
- organisation des vernissages,
- relations avec les médias,
- etc.

8.9 Constitution d'un comité de candidature

Ce comité sera chargé de définir le profil du poste et les grandes lignes du Musée de Pully, permettant ainsi aux candidats de présenter un concept.

8.10 Repositionnement de l'Association des Musées de Pully

Avec la collaboration du futur conservateur, une redéfinition des buts et du rôle de l'Association devra être effectuée. Elle permettra d'adapter le fonctionnement général des Musées de Pully aux nouvelles exigences que leur gestion implique.

9. PRIVATISATION OU TRANSFORMATION EN GALERIE D'ART

En plus de l'étude réalisée par le groupe de travail, la possibilité de privatiser le Musée de Pully ou de le transformer éventuellement en galerie d'art a été analysée.

La FAE (Fondation Asher Edelman) à Pully

Il a déjà existé à Pully un musée privé. De 1991 à 1995, l'homme d'affaires Asher Edelman a soutenu, à lui seul, l'activité de la FAE, Musée d'art contemporain à Pully, situé alors à l'avenue Général Guisan.

Le 8 juin 1991, Monsieur Asher Edelman a inauguré cette institution entièrement privée. La FAE a obtenu très rapidement un immense succès d'estime, accompagné d'une réussite qui s'est concrétisée par une fréquentation exceptionnelle. L'exposition Mattelthorpe, par exemple, a réuni plus de 45'000 visiteurs. Des œuvres d'artistes comme Andy Warhol, Keith Haring ou Roy Liechtenstein ont été présentées dans ce lieu.

Pour soutenir l'activité de la FAE, Monsieur Asher Edelman a financé son musée par ses fonds propres à raison **d'un million de francs par année**. Au fil des ans, son investissement à perte en faveur de la FAE l'a amené à solliciter un appui des pouvoirs publics. Il s'est alors adressé à la Ville de Pully et à la Ville de Lausanne. Il ne s'agissait pas pour lui de laisser tout le poids financier à ces partenaires communaux, mais de leur demander un soutien pour alléger ses propres charges. La Municipalité de Pully à cette période, n'a pas pu venir en aide à la FAE mais s'était

engagée à soulager ce musée contemporain de ses frais d'électricité. Madame Yvette Jaggi, par contre, était prête à financer une partie de l'activité de la FAE, mais il aurait fallu que l'institution soit installée sur le territoire de Lausanne et non à Pully.

Faute d'appuis financiers suffisants, Monsieur Asher Edelman a dû se résoudre à cesser son activité en 1995. Sa décision a été exclusivement liée au problème économique. Il est important de relever de cette expérience, belle mais brève, que malgré le million investi par an et le succès de fréquentation du lieu, la FAE était déficitaire. La seule opération qui s'est totalement autofinancée a été le catalogue destiné à l'exposition Mattelthorpe.

Conclusions tirées de l'expérience de la FAE

Les responsables de l'ex-musée d'art contemporain de Pully estiment qu'il est utopique d'envisager qu'un sponsor couvre les frais de fonctionnement d'un musée comme celui de Pully. Selon eux, une fondation de droit privé n'est pas idéale. Elle ne donne pas la garantie d'une activité à long terme et le statut de la collection peut compliquer l'exploitation.

Une solution mixte, comme une fondation de droit public, pourrait éventuellement être envisageable. Une telle organisation implique que la ville, à qui appartient le musée, prenne à sa charge les frais de fonctionnement de l'institution (salaires, loyers, électricité, etc.). Le conservateur, mais surtout les membres du Conseil de fondation, ont, dans cette éventualité, la responsabilité de trouver des sponsors afin de pouvoir présenter des expositions. Dans ce cas, il est primordial que les personnalités nommées au Conseil de fondation soient efficaces dans leurs recherches de fonds. En effet, un conservateur à temps partiel ne peut pas tout faire. On oublie souvent qu'être à la tête d'une institution artistique, surtout lorsqu'il s'agit de la rendre attractive, exige un engagement de tous les instants. Une dispersion d'énergie, dans des tâches qui n'ont rien à voir avec le développement de l'identité artistique d'un lieu culturel, contribue à faire perdre de l'efficacité.

Les responsables de l'ex-musée d'art contemporain de Pully rappellent aussi que si les musées suisses devaient compter sur « l'audimat » (les entrées payantes), plus des deux tiers d'entre eux devraient fermer leurs portes. Cela explique pourquoi il y a peu de musées privés dans notre pays.

Statut de la collection

L'article 20 « Mode d'utilisation » des statuts (réservés et signés le 4 mars 2003) de l'Association des Musées de Pully dit : « Les fonds recueillis au nom de l'Association sont déposés dans un ou plusieurs établissements bancaires ou postal par le Comité ». Il précise encore : « Les objets achetés par l'Association ou reçus et acceptés par elle pour les musées deviennent propriété de la Commune de Pully. »

L'article 23 « Répartition des actifs » dit aussi : « En cas de dissolution, les biens de l'Association seront remis à la Commune de Pully et affecté, aux besoins des Musées de Pully. »

Commentaire : La collection qui appartient à la Ville de Pully constitue un problème difficile à résoudre en cas de privatisation. Ce particularisme est par contre mieux adapté à la solution mixte (fondation de droit public).

La Fondation Pierre Gianadda

L'exemple le plus caractéristique de musée privé est celui de la Fondation Pierre Gianadda à Martigny.

Alors qu'il envisageait de construire un immeuble locatif sur une parcelle de terrain dont il était propriétaire, Léonard Gianadda, ingénieur, découvrit au printemps 1976, les vestiges d'un ancien temple celte, le plus ancien de ce type en Suisse. Peu après, le 31 juillet 1976, son frère cadet, Pierre, décéda tragiquement des suites d'un accident d'avion en voulant porter secours à ses camarades. Très attaché à Pierre, Léonard décida de créer une fondation qui perpétuerait son souvenir. Il érigea autour du temple antique un centre culturel qui portera le nom de son frère. L'inauguration eut lieu le 19 novembre 1978.

Monsieur Léonard Gianadda a été consulté pour la rédaction de ce préavis.

Son institution est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse. Elle fut inscrite au Registre du commerce de Saint-Maurice le 31 mai 1977. Cette Fondation est placée sous le contrôle ordinaire du Canton du Valais. Elle a été reconnue œuvre d'utilité publique, à but non lucratif.

La Fondation Pierre Gianadda a deux budgets distincts : l'un pour l'exploitation et l'autre pour l'animation culturelle. L'Etat du Valais et la Commune de Martigny assument en commun les frais d'entretien et d'exploitation de la Fondation, à l'exclusion de ceux découlant de l'animation culturelle.

Les frais d'entretien et d'exploitation s'élèvent, en 2008, à CHF 320'000.- (ils ne comprennent pas les salaires, sauf ceux destinés à la surveillance de la salle Franck).

Les frais d'animation culturelle s'élèvent en 2008 à CHF 9'000'000.-.

Grâce aux billets d'entrées, aux dons, à l'organisation de concerts et à une subvention de CHF 160'000.- donnée par la Ville de Martigny, l'Etat du Valais et les Jeunesses Musicales, la Fondation Pierre Gianadda parvient à équilibrer son budget.

Il est évident qu'avec la Fondation Pierre Gianadda, on tombe dans le domaine de l'exceptionnel. Une conjonction de facteurs favorables contribuera à construire le succès unique de cette institution importante : l'enthousiasme, la passion et

l'efficacité de Monsieur Léonard Gianadda, ses contacts internationaux hors du commun, des moyens personnels intéressants, un site touristique non négligeable, un bon cercle d'amis et de donateurs, l'appui des autorités valaisannes et le succès d'expositions qui génèrent plus de trois millions et demi de francs de recettes.

Monsieur Léonard Gianadda est conscient du phénomène exceptionnel de son institution et de la difficulté, voire de l'impossibilité qu'il y a de la dupliquer. « Si c'était aussi facile, vous pensez bien qu'il y aurait d'autres fondations comme la mienne ailleurs », dit-il. Quant à la privatisation du Musée de Pully, Monsieur Léonard Gianadda estime que cette notion est aléatoire. Sa situation n'est pas sur un passage naturel et il n'y a pas assez de place pour y organiser des expositions d'envergure suffisante pour équilibrer un budget. Cela mis à part, Monsieur Léonard Gianadda a constaté que le budget de fonctionnement et d'animation du Musée de Pully se situe dans des coûts très raisonnables.

Transformation en galerie d'art

Un directeur de galerie, licencié en droit, résume avec humour la question en disant : « Un musée coûte de l'argent, une galerie d'art peut rapporter, un cabinet d'avocats encore plus... ».

La galerie d'art a évidemment un objectif commercial. C'est précisément pour cela que les propriétaires de tels espaces essaient de réunir les meilleures conditions pour que leur établissement puisse atteindre les résultats financiers escomptés.

Le Musée de Pully, situé au chemin Davel 2, a un gros handicap : sa position géographique. Selon des responsables de galeries, les clients de ces dernières apprécient pouvoir parquer leur véhicule à proximité. Ils estiment que Pully n'offre pas cette facilité pour cette vocation. En outre, ils certifient qu'une galerie vit aussi beaucoup du passage et le chemin Davel est considéré comme trop éloigné des intérêts vitaux pour présenter des perspectives commerciales suffisamment attractives. La galerie Mainetti (domiciliée jadis à la rue du Midi) par exemple, qui avait une certaine ambition, a dû s'exiler à Lausanne pour avoir une chance de se développer.

Enfin, la transformation en galerie d'art signifie qu'il faut vendre la collection du Musée de Pully. Cela pose deux problèmes :

- Une vente globale, effectuée dans un délai rapproché, ne permet pas de réaliser une recette à la hauteur de la vraie valeur.
- Les personnes qui ont fait des dons à la Ville de Pully ou leur descendants ne verraient pas d'un bon œil ce genre d'opération financière.

Fermeture du Musée de Pully

Certains conseillers communaux ayant exprimé l'éventualité de la fermeture de cette institution, il a été demandé à la juriste de la Ville de Pully, de mettre en exergue les conditions du legs. Voici en résumé quelques éléments importants :

Par acte notarié du 11 août 1941, les époux Hermann et Jennie Lührs Patterson, ont fait donation à la Commune de Pully de leur propriété sise chemin Davel 2. L'acte de donation précise ce qui suit :

« La Commune de Pully aura l'obligation de créer dans cette propriété un « Musée du Vieux Pully » ; ce musée recevra les œuvres et objets d'art déjà propriété de la Commune de Pully et ceux qui pourraient lui advenir par la suite. Une partie des locaux pourra être affectée aux archives communales et à une bibliothèque. Il pourra également être prévu un ou deux salons de réception pour les manifestations officielles de la Commune de Pully. »

Droit

La donation est un contrat et non un acte unilatéral comme le testament. A ce titre, il nécessite l'échange de deux manifestations de volonté concordantes : la volonté de donner et celle de recevoir. L'acceptation du donataire est ainsi nécessaire.

En cas de fermeture du Musée, la Commune de Pully risque de se voir poursuivre soit par le Ministère public du canton de Vaud, soit par les éventuels héritiers des époux Lührs-Patterson pour inexécution de la charge dont était grevée la donation. La propriété de l'immeuble lui demeurerait en revanche acquise.

Il faut toutefois encore relever le fait que le bâtiment contenant le Musée de Pully a été reçu dans le cadre d'une donation, soit d'un acte entre vifs nécessitant l'acceptation de la commune. Cette précision revêt une certaine importance, l'engagement de la commune étant à n'en pas douter plus fort que si le bâtiment lui avait été légué par testament par exemple.

Dans l'acte de donation du 11 août 1941, page 4, le syndic de Pully, au nom de la Commune de Pully, a notamment exprimé aux époux Lührs-Patterson, « toute sa reconnaissance et sa vive gratitude pour le geste généreux des donateurs. Il confirme à ces derniers que les autorités veilleront avec un soin jaloux sur la conservation du vieux manoir, destiné à perpétuer à travers les âges, l'histoire de la Commune de Pully ».

10. CONCLUSIONS

L'étude précitée a incité la Municipalité à renoncer à adopter une solution aussi draconienne que la fermeture du Musée. Cette décision a été motivée par une

volonté de maintenir une activité liée au patrimoine culturel de la commune et du canton. Elle a été aussi influencée par le fait que les charges de la structure pulliérane correspondent aux normes suisses tout en présentant une bonne maîtrise de ses coûts.

Trois options étaient envisageables avec des conséquences à la fois économiques, sociales et culturelles selon le choix effectué :

- Fermeture du Musée et par conséquent renoncement à toute activité de muséologie.
- Maintien de l'institution, de son organisation structurelle actuelle et de son activité telle que celle élaborée par Madame Claire-Lise Bouaïche-Margot jusqu'à ce jour.
- Adoption d'une solution intermédiaire en renonçant à l'engagement d'un conservateur et en le remplaçant par des commissaires d'expositions.

La solution intermédiaire, consistant en un remplacement du conservateur par des commissaires d'expositions, n'a pu être retenue. Elle est problématique sur le plan de l'organisation et n'offre pas une alternative économique intéressante.

Le maintien de l'institution, selon un aménagement organisationnel tenant compte des nouvelles pistes d'économies, a été privilégié.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

- **vu le préavis municipal No 8-2008 du 14 mai 2008**
- **entendu le rapport de la Commission désignée à cet effet**

décide :

d'admettre le maintien de l'activité muséographique conformément au chiffre 8 du présent préavis.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2008.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le syndic La secrétaire

J.-F. Thonney

C. Martin